

Depuis le début de l'année notre organisation syndicale s'est rendue à plusieurs reprises à l'Assemblée Nationale et au Sénat dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, de la Loi relative au renseignement, et du Projet de Loi des Finances...

Nous n'avons pas cessé de dénoncer les difficultés liées à notre profession pour pouvoir être efficace dans ce combat national. En vain !

Malheureusement, il aura fallu un second drame épouvantable pour prendre conscience des grands manquements dans la lutte contre le terrorisme...

Les interventions du SPS :

6 février 2015 à 16h00 :

À La Rochelle, le SPS a rencontré Monsieur Olivier FALORNI, Député de Charente Maritime, secrétaire en charge de la Commission d'Enquête Parlementaire sur les réseaux djihadistes à l'Assemblée Nationale.

17 mars 2015 à 8h30 :

Nous avons été entendus par M. Eric CIOTTI et M. Patrick Mennucci, aux fonctions respectives de Président et de Rapporteur de la Commission d'Enquête de l'Assemblée Nationale relative à la surveillance des filières et des individus djihadistes...

7 mai 2015 à 12h00 :

Nous avons été entendus au Sénat par M. Philippe BAS, rapporteur de la Commission des Lois dans le cadre de la "Loi sur le renseignement", qui prévoyait d'intégrer l'Administration Pénitentiaire à la "communauté du renseignement"...

21 septembre 2015 à 15h00 :

nous avons assisté à une table ronde organisée par M. Guillaume LARRIVÉ, Député et Rapporteur pour avis du Projet de Loi des Finances 2016 pour l'Administration Pénitentiaire.



Nous avons rapporté nos appréciations et émis des propositions utiles quant aux perspectives budgétaires 2016...

2 octobre 2015 :

Suite au rapport que notre syndicat lui a remis le 6 février 2015, Olivier FALORNI, Député de La Rochelle/Île de Ré, a rendu une visite surprise à la Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré.



Ce député a pu se rendre compte par lui-même qu'il existait des zones de "non droit" dans l'enceinte de la prison et plus particulièrement dans des bâtiments anciens situés dans la cour de promenade, surnommés : "les Casinos".

7 octobre 2015 :

Notre syndicat a été conviée à la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour assister à la présentation du budget 2016. Nous avons constaté avec une grande déception que les futurs fonds étaient exclusivement alloués à de la rénovation, et à la réinsertion des détenus. Dans le domaine des moyens humains et coercitifs relatifs à l'instauration d'une véritable discipline carcérale : RIEN !

15 octobre 2015 à 15h00 :

Nous avons été invités à une réunion organisée par M. Jean-Jacques URVOAS, Député et Président de la Commission des Lois. Nous avons effectué un tour d'horizon des sujets qui préoccupent notre syndicat...

29 octobre 2015



Notre Secrétaire Général SPS a été reçu en audience par le Président de la République. Il a porté la souffrance et les attentes des Surveillant(e)s. Une déclaration lui a été lue et remise à cette occasion à voir sur le site du SPS :

<http://www.sps-penitentiaire.fr/>

20 novembre 2015,

une "lettre ouverte" a été transmise à Monsieur le Premier Ministre et divers élus et autorités...(Voir également sur notre site)

Tous les documents que nous avons remis à l'ASSEMBLÉE NATIONALE et au SÉNAT attestent du combat que nous menons, que nous continuons de mener sans relâche pour que règne l'ordre, la discipline, et la sécurité dans nos établissements... Mais aussi, pour que les personnels pénitentiaires puissent bénéficier de tous les moyens efficaces qui doivent être mis à leur disposition pour oeuvrer dans le domaine du renseignement relatif au prosélytisme religieux induisant la radicalisation.

Nous avons aujourd'hui le sentiment bien légitime que RIEN N'A ÉTÉ FAIT pour lutter fermement contre la montée du terrorisme ou le djihadisme en prison...

Pour être efficace à tous les niveaux de notre société, il faut que tous les acteurs de l'ÉTAT puissent s'impliquer pleinement dans ce combat.

Toutes nos propositions utiles issues de l'expérience du terrain quant à la loi sur le renseignement et le rôle de l'Administration Pénitentiaire ont été littéralement rejetées...

Notre syndicat a remis à chaque séance un rapport détaillé consultable sur notre site SPS internet...

Nous avons demandé en vain des portiques de détection à ondes millimétriques pour faire face aux graves manquements de sécurité induits par l'application de l'article 57 de la Loi Pénitentiaire de 2009, qui interdit les fouilles corporelles systématiques, notamment en sortie de parloirs.

Pour la lutte contre les téléphones portables, on nous parle en même temps de la mise en place de brouilleurs, puis de l'écoute et de l'exploitation des communications

Il serait judicieux dans un souci d'efficacité et de cohérence que toutes ces instances de concertations s'unissent pour éviter les contradictions et l'enlisement dans des textes abstraits et inapplicables sur le terrain.

D'autre part, il est urgent de concentrer les efforts budgétaires de façon concrète et prioritaire pour lutter contre toutes formes de terrorisme aussi bien dans le cadre de la loi sur le renseignement que dans le cadre de la sécurité des prisons...

Dans le domaine de la politique carcérale, ce qui est certain, c'est que chaque année, les prisons font l'objet de mouvements, de mutineries, de prises d'otage, de violences des détenus envers les Surveillants qui sont en 1ère ligne, mais aussi de violences entre détenus...

Il est nécessaire de mettre réellement à disposition des Surveillants Pénitentiaires des moyens matériels adaptés pour assurer la sécurité des agents (lacrymogène, flash ball..., taseurs, etc..).

Dans le domaine de la politique pénale, il s'agit enfin de donner les moyens colossaux pour mettre un terme au manque de place dans nos prisons. En effet la surpopulation carcérale et la promiscuité sont des facteurs favorisant entre autres la violence, les vices, les trafics en tous genres et le prosélytisme religieux...

Le laisser-aller s'est installé dans nos détentions depuis de nombreuses années, au point de voir une population pénale qui a pris l'ascendant sur "l'autorité" des Surveillants Pénitentiaires : C'est impensable !

Il est urgent de prendre en compte, l'évolution de la Justice face à la Loi et aux Règles Pénitentiaires Européennes, les nouvelles missions afférentes aux Surveillants Pénitentiaires, notamment la prise en charge des extractions judiciaires à la place des Policiers et Gendarmes, le manque de moyens matériels, humains, coercitifs, législatifs, le manque de sécurité dans les prisons et de la perte d'autorité face aux détenus... Et, compte tenu que les Surveillants sont aussi les garants de nos vies, de nos libertés et de nos institutions :

Le S.P.S. demande solennellement et légitimement :

- QUE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE SOIT UNE VRAIE FORCE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

- LA CRÉATION D'UNE POLICE PÉNITENTIAIRE AVEC UN VÉRITABLE STATUT

- UNE INTÉGRATION DANS LA GRILLE DE RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE "B"

- UNE INTÉGRATION DES PERSONNELS DE SURVEILLANCE AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR